



Le Mot du Président

Près de la moitié de cette année s'est déjà écoulée et comme d'habitude vous allez recevoir un exemplaire de ce petit journal qui cherche à communiquer à chacun des nouvelles qui ont touché nos membres.

Tout d'abord rappelons que pour deux d'entre nous leur voyage sur terre s'est achevé laissant leurs proches dans la peine mais aussi dans la confiance qu'eux ont atteint la paix et la joie éternelle. Il s'agit de Pamela, la veuve de Carlos et la mère d'Alexandra de Biolley et d'Etienne de Biolley.

Je ne crois pas exagéré de dire que **Pamela** a eu plus que d'autres son lot de souffrances et d'épreuves mais j'ajouterai immédiatement que son courage et sa dignité dans tout son cheminement à travers la vie a été exceptionnel et force l'admiration.

Quant à **Etienne de Biolley** chef de branche, Père et Grand-père d'une famille nombreuse, tous se souviendront de son attachement à ses proches et de son intérêt jusqu'au dernier jour pour l'Association Familiale. Amoureux des siens il l'était aussi de la nature, ce qui lui permettait d'avoir un regard différent sur la vie et on se souviendra longtemps de lui.

Au nom de toute l'Association Familiale j'exprime aux familles de ces deux membres qui nous ont quittés nos plus sincères et chrétiennes condoléances.

Dans la vie courante maintenant, en ce mois de juin, beaucoup pensent immédiatement aux adolescents plongés dans un blocus toujours dur et en général peu agréable. Nos souhaits de réussite vont à tous mais pour ceux qui seraient "accrochés" quelque part qu'ils n'oublient pas "qu'un échec doit être pris comme un appel à succès" (dans ce cas en septembre). En toute hypothèse ayez la gentillesse de nous tenir au courant.

Appel à projets

Nous pensons qu'il serait intéressant que tous ceux qui ont un projet - noble et généreux - méritent d'être soutenus par notre Association Familiale en nous le communiquant soit par écrit soit par d'autres moyens.

Les projets retenus par le Conseil d'Administration seront présentés et défendus par leurs initiateurs lors de la prochaine Assemblée Générale de notre Association.

Pour qu'un projet soit soutenu, nous croyons qu'il doit être généreux, altruiste et structuré ; que le plan financier, même sommaire, soit équilibré et que son initiateur/trice communique sa conviction de réussite par un enthousiasme.

Les cotisations

Celles-ci sont dues pour l'année 2006 et dans les pages suivantes vous trouverez les détails. Un petit changement cependant en raison des frais minima d'impression et d'envoi du journal, nous allons limiter le nombre d'unités imprimés à 50 exemplaires mais en contrepartie pour ne léser personne nous enverrons le texte par e/mail à tous ceux qui le demanderont et auront communiqué à Eric de Biolley leur adresse. Aux autres qui pour des raisons de collection familiale souhaiteraient continuer à recevoir un exemplaire imprimé nous leur demanderons de majorer leur cotisation annuelle de 5 à 10 euros l'an et d'en avvertir aussi Eric. Merci d'avance.

Réunion annuelle

La prochaine réunion se tiendra le dimanche 10 septembre 2006, chez Maurice et Claire de Biolley, Keibergstraat 1, 3360 Bierbeek.

Avec toutes mes amitiés.

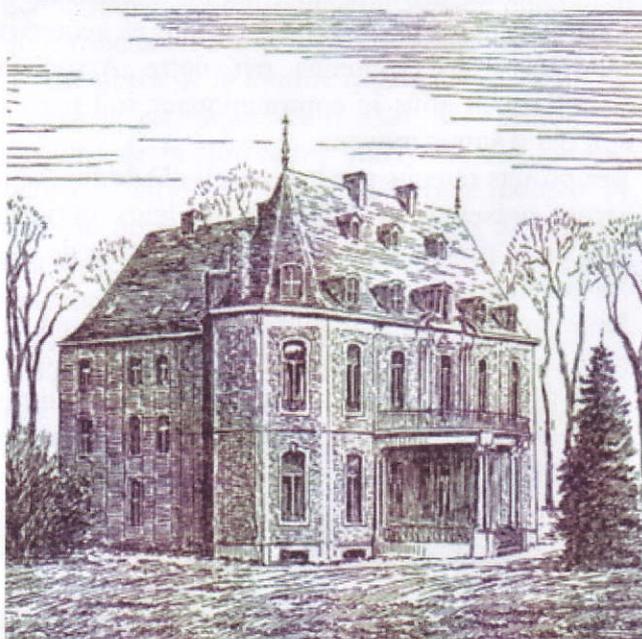
Christian de Biolley

Une Page d'histoire

Le château de la Louveterie

En 1469, Charles le Téméraire fait don des terrains de la Louveterie limités à l'est par l'ancienne commune de Goë, au sud par le ruisseau de la Borchène et à l'ouest par le marquisat de Franchimont, à la communauté de Limbourg.

Cette donation constituait un dédommagement



pour les incursions dévastatrices effectuées dans le duché en 1465 par les liégeois alors en guerre contre le Duc de Bourgogne.

Lors du siège de Limbourg, Frédéric de Wittem, commandant de la place, tiendra les liégeois en échec durant 22 jours, après quoi ceux-ci incendièrent leurs camps et abandonnèrent leur artillerie non sans avoir ravagé tous les environs de la forteresse.

L'état de cette grande propriété communale où les bourgeois pouvaient prendre du bois et faire paître les troupeaux allait se dégrader jusqu'en 1783, lorsque la ville décida de vendre la partie sud de la propriété.

En 1795, c'est François-Xavier Simonis (né en 1762), un industriel Verviétois, époux de Eugénie de Goër de Herve (née en 1769) fait édifier le château primitif : une grosse bâtisse carrée à deux étages. La façade principale comporte 5 travées percées de baies de style Louis XV, à volets de bois.

La porte est de même style, très simple, elle est précédée de trois degrés de pierres et s'ouvre en son milieu. Un ruban de pierres court au-dessus du second étage. Plus haut s'accroche à la

muraille un balcon en quart de sphère, encadrés de trois oeils-de-boeuf circulaires. A son côté droit pend une cloche. Les sommets des chaînes d'encoignure et de l'arête faîtière du toit sont surmontés d'une boule sur socle, en pierre taillée.

F.-X. Simonis sera nommé capitaine de la Louveterie par Napoléon 1er. Il était l'un des trois notables, avec le marquis de Croix à Franc-Waret et le baron de Haultepenne à Arville, désignés pour enrayer la prolifération des loups et renards dans le département de l'Ourthe. La fille de Simonis étant mariée avec le baron de Kruijff, écuyer du roi Murat, la Louveterie allait devenir célèbre dans les années 1815-1820 par les grandes chasses qui s'y déroulaient. Le baron de Kruijff fera édifier sur un îlot naturel de sa propriété un petit pavillon munis d'un pont-levis où il recevait ses nombreuses conquêtes. Il reste quelques vestiges de cette garçonnière.

En 1846, le baron vend sa propriété et ses 600 hectares au vicomte Raymond-Jean-François de Biolley (1789-1846), époux de Marie-Isabelle Simonis. Celle-ci, devenue veuve, fit à la Louveterie des essais d'élevage de moutons mérinos, mais elle n'eut pas de succès.

Après sa mort, la propriété fut recueillie par son fils, le vicomte Félix-Raymond-Joseph de Biolley (1836-1885), époux de la comtesse Caroline de Sercey. En 1880, il agrandit considérablement la maison de chasse par l'adjonction d'une aile "en marteau". Une louve en pierre sculptée rappelle le nom et la destination du lieu.

La propriété fut partagée entre ses enfants et le château avec bois et ferme échut au vicomte Iwan de Biolley, époux de Maria Moretus-Plantin.

Les trois enfants de ce dernier, les vicomtes Georges et Joseph de Biolley et leur sœur Marguerite recueillirent à leur tour la propriété puis la vendirent en 1924 à Louis Poswick (1870-1937), époux de Marguerite Paquot.

Son fils, Jacques Poswick, qui épousa en 1939 la comtesse Valentine de Looz-Corswarem, veuve de Gaëtan Carlier d'Odeigne, vendit le château en 1946 à Maurice Collard. Son fils héritier cèdera le château à Alphonse Noël, administrateur de sociétés. En 1989, sur requête du juge le château fut vendu à nouveau.

Initiateur : André de Biolley

Sources : Les Délices du Duches de Limbourg, Guy Poswick, Verviers 1951.

Bénédicte de Selliers de Morenville

Bénédicte de Biolley souhaite continuer sa vie politique sous le nom de son mari. 24 ans de vie politique dont 18 comme échevine à Woluwe-Saint-Lambert, notre cousine sait de quoi est fait le quotidien d'une commune...

Pourquoi avoir choisi le MR ?

Je me sens proche des idées libérales. Je pense fondamentalement qu'il faut croire en soi pour réaliser sa vie. J'ai eu une éducation très tradi-



tionnelle et chrétienne et j'ai été élevée dans un cocon familial très doux. Lorsque les soucis sont arrivés, ce sont les francs maçons qui m'ont donné du courage ! Mais je pense que la religion n'a rien à voir avec la politique. Ce que j'aime chez les libéraux, c'est le principe

du respect de chacun. Ils ont aussi une attention particulière à la conservation du patrimoine de chacun.

Pourquoi faire de la politique ?

On m'a proposé une place sur la liste des libéraux. J'ai été élue conseillère communale avec 125 voix. 6 ans après, j'ai été élue avec 625 voix et ai été échevin de l'Etat civil. Puis, avec 1.500 voix. Les élections suivantes avec 2.300 voix. J'en suis actuellement à "faire" mon 5.500^{ème} mariage ! A chaque fois, je ne manque pas de rappeler que le secret de la réussite c'est le respect de la personnalité de l'autre.

Que changer dans la commune avec une baguette magique ?

Il faut arrêter de construire ! A Woluwe, on a un très beau parc de logements sociaux (17% des logements). La commune doit rester verte et ... chère car cela correspond au profil des habitants. Grâce à cela la commune reste riche.

Il faudrait aussi assurer une meilleure sécurité en ayant plus de policiers dans les rues.

L'idée qui tient à cœur ?

Je veux aider les handicapés. Dans ce but, j'organise chaque jour des activités et régulièrement des excursions. 4 voitures avec chauffeur sont à leur disposition pour se déplacer, pour aller chez le médecin, le coiffeur... Un sourire ou un merci me comble de joie !

Et pour les élections du 8 octobre 2006 ?

Je serai 2^{ème} sur la liste du bourgmestre, derrière Olivier Maingain.

Propos recueillis par Inès de Biolley

Inès de Biolley

Inès a été Conseiller parlementaire au Sénat pendant 8 ans. Elle est actuellement responsable de la communication et de l'animation au CDH pour l'arrondissement de Bruxelles-Halle-Vilvorde et se présente aux élections communales à Schaerbeek. Elle mène aussi une recherche sur l'égalité des chances à l'UCL.

Pourquoi avoir choisi le CDH ?

Le CDH met l'homme, la femme, l'enfant, la famille, au centre de ses préoccupations.

La réflexion politique part de l'humain. L'important est de servir les personnes et de viser l'intérêt général avant tout. Il est vrai que je suis fort engagée dans de nombreuses associations culturelles.

Pourquoi faire de la politique ?

On m'a proposé d'être conseiller parlementaire. C'était pour moi, une occasion de défendre un projet de société en préparant des propositions de loi, en organisant des forums sur des sujets tels que la lutte contre la traite des êtres humains, la défense des écoles d'immersion linguistique, le financement d'institutions culturelles, les droits de la femme et l'égalité des chances.

Que changer dans la commune avec une baguette magique ?

Je donnerais un emploi et un toit décent à tous. Le travail permet l'insertion sociale et invite à être responsable. Je voudrais aussi que les personnes âgées ne se sentent pas seules. Je rêve d'habitats groupés où les aînés vivent ensemble ou mieux encore, avec des familles plus jeunes, définissent eux-mêmes ce dont ils ont besoin, soient solidaires.

L'idée qui tient à cœur ?

Je voudrais que dans chaque commune, les enfants puissent suivre un enseignement bilingue : les cours sont donnés en partie en français et en partie en néerlandais. Les analphabètes et les chômeurs de demain seront les unilingues. Je voudrais aussi que tous les enfants puissent avoir un parcours scolaire sans faute et qu'ils aient le plaisir d'aller à l'école !

Et pour les élections du 8 octobre 2006 ?

Je serai 6^{ème} sur la liste CDH. Je voudrais être échevin de la culture, de l'interculturalité et de l'Egalité des chances.



L'Hôtel Biolley

Voici, in extenso, le texte de l'article paru dans la dernière "Lettre du Patrimoine" d'avril, mai juin 2006.

"La famille Biolley est intimement liée à l'industrie textile à Verviers dès le XVIIIème siècle. Avant 1830, Raymond de Biolley fait ériger un Hôtel au cœur des usines familiales en Sommeleville. Largement impliqué dans la vie économique et politique belge de son époque, il aura l'occasion d'y accueillir à plusieurs reprises les membres de la famille royale.

L'édifice est aujourd'hui l'un des principaux témoins de la florissante entreprise des Biolley dans ce quartier de la ville. L'activité industrielle dans le domaine du textile périclita à Verviers dès le dernier quart du XIXè siècle et les usines disparaissent les unes après les autres.

En 2001, l'Hôtel de Biolley, place Sommeleville à Verviers, est devenu propriété de la Fondation Roi Baudouin, qui en a confié le projet de réhabilitation à un Fonds présidé par l'Administrateur général de l'Institut du Patrimoine wallon. Dans ce cadre, une étude archéologique préalable a été menée dans le courant de la même année. Cet examen préliminaire ne répondait pas encore aux demandes précises d'un projet bien défini à l'époque. L'approche s'avérait dès lors globale et généraliste.

L'objectif était double. D'une part l'analyse archéologique permettrait d'appréhender au mieux l'évolution matérielle de l'édifice depuis son érection jusqu'à nos jours. D'autre part, elle pointerait les études complémentaires indispensables avant toute campagne de restauration.

L'étude archéologique, complétée d'un examen de diverses sources d'archives, a permis de mettre en évidence sept phases principales d'aménagement, chacune inspirée du mode de vie de leur époque et reflétant l'apogée, puis le déclin progressif de l'entreprise des Biolley. Le programme décoratif originel apparaît d'un grand raffinement. Il serait judicieux de réaliser une étude complète des décors peints des principales salles de réception et d'un ensemble de papiers peints du milieu du XIXe siècle qui mériteraient également une analyse approfondie."

Tranmis par Martine de Valensart

Vie de famille

Décès

- Messire Etienne de Biolley, époux de Dame Monique Gilliot, résistant, membre de A.S., volontaire de guerre de la 2^{ème} Brigade Royale Infanterie "Yser", né à Rocourt le 17 septembre 1924, décédé le 13 avril 2006.

- Vicomtesse Carlos de Biolley, née Pamela Brennan le 30 mars 1923 et décédée le 14 mars 2006.

Nos sincères condoléances à leurs familles

Fiançailles et Mariage

- Sont officielles les fiançailles de Igor Lunden de Biolley, fils adoptif et fils du Vte et de la Vtse René de Biolley, et de Mlle Aude de la Roche, fille de Mr et Mme Serge de la Roche.

- Le mariage de Caroline de Biolley, fille du Vte et de la Vtse Hugues de Biolley et de Serge van der Haegen, fils de Mr et Mme Jean van der Haegen a eu lieu dans l'intimité le 25 juin 2005.

Nos sincères félicitations à eux et à leurs familles.

Changement d'adresse

Vte et Vtesse Eric de Biolley et leur fils Maximilien,

Ancienne adresse, jusqu'au 23/06/2006:

Avenue Beau Séjour 54, 1180 Bruxelles

Nouvelle adresse, à partir du 15/09/2006:

Avenue du Castel 90, bte 11, 1200 Bruxelles

Tél. 02/375.63.07 (inchangé) - Fax 02/375.63.07
(sur préavis) - E-Mail bureau@biolley.be

Appel à cotisations

Comme l'an passé, pour 2006, elles sont maintenues à :

- 15 € par membre adulte (30 par ménage)
- 5 € par adolescent jusqu'à 24 ans, habitant chez ses parents avec un MAXIMUM au total par foyer de 40 euros.
- 5 € pour les maris non Biolley
- 5 à 10 € de supplément pour recevoir "La Lettre" sur support papier. Pas de supplément pour expédition par E-mail mais communiquez votre adresse mail au secrétariat.

à verser au compte de notre ASBL, dès que possible SVP : 210-0078296-69

Secrétariat et Editeur responsable :

Eric de Biolley, Avenue Beau Séjour 54, 1180 Bruxelles. Tel. 02/375.63.07-bureau@biolley.be